

Les formations de demain

DUT INFORMATIQUE

>> CONDITIONS D'ADMISSION

L'admission est prononcée par un jury après examen des dossiers des candidats titulaires de l'un des diplômes suivants : baccalauréats S, ES, STI2D, STMG ou candidat en mesure de prouver un niveau de formation équivalent (DAEU).

>> LES OBJECTIFS

Les étudiants formés doivent être capables de participer à la conception, la réalisation et la mise en œuvre de systèmes informatiques correspondant aux besoins des utilisateurs. Pour assumer ces responsabilités, les informaticiens doivent être compétents sur le plan technologique, connaître l'environnement socio-économique dans lequel ils auront à exercer leur profession, posséder une bonne culture générale et se montrer aptes à la communication.

A cette fin, les enseignements sont :

- **fondamentaux**, pour acquérir des connaissances, des concepts de base et des méthodes de travail,
- **appliqués**, pour faciliter l'apprentissage de ces concepts et déployer des savoir-faire professionnels,
- **évolutifs**, pour intégrer les progrès technologiques et les exigences du monde professionnel,
- **ouverts**, pour développer les facultés de communication indispensables aux informaticiens dans l'exercice de leur métier.

>> STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS

Pour garantir une bonne insertion dans le monde professionnel ou un accès au niveau supérieur d'études, la formation repose sur :

- 50 % d'enseignements consacrés à l'informatique,
- 50 % d'enseignements consacrés aux matières générales,
- des modules de spécialisation (CISCO, Typo3, application métier sous 4D, administration Windows Server)

>> POURSUITE D'ÉTUDES

La poursuite d'études concerne 85 % des étudiants.

- En écoles d'Ingénieurs (UTC, INSA, ENSIMAG, Polytech...)
- En Licences Professionnelles, notamment la LP «Réseaux et Génie Informatique» de l'IUT d'Amiens, qui peut être réalisée en alternance.
- En Licence (L3), puis Master (M5).
- Ecole de design, de graphisme, de jeux vidéos (Isart Digital, Rubika ...)

>> PROJETS et STAGE

• **Ces unités d'enseignement** ont pour but de sensibiliser l'étudiant à son futur métier d'informaticien en lui proposant d'avoir un contact fort avec le monde socio-économique.

• **Le projet personnel et professionnel (PPP)** aide les étudiants à réfléchir sur leur avenir professionnel en les incitant à devenir acteur de leur orientation.

• **Le stage** constitue une part importante de la formation de l'étudiant (10 semaines minimum). Ce premier contact avec la réalité de la profession doit lui permettre d'effectuer une synthèse des connaissances acquises à l'I.U.T., de prendre conscience de l'environnement socio-professionnel et de préciser ses aptitudes personnelles.

PROGRAMME DES ETUDES

Année 1 - 1000 heures

Semestre 1 - 500 heures			Semestre 2 - 500 heures		
	Coeff.	Volume		Coeff.	Volume
UE 11 - 270 heures - 17 ECTS			UE 21 - 255 heures - 16 ECTS		
Introduction aux systèmes informatiques	3,5	60 h	Architecture et programmation	1,5	30 h
Introduction à l'algorithmique et à la programmation	3,5	60 h	Architecture des réseaux	1,5	30 h
Structures de données et algorithmes fondamentaux	3,5	45 h	Bases de la programmation orientée objets	3,5	60 h
Introduction aux bases de données	3,5	60 h	Bases de la conception orientée objet	2,5	45 h
Conception de documents et d'interfaces numériques	2,5	45 h	Introduction aux IHM	2,5	45 h
Projet tutoré - Découverte	1,5	60 h	Programmation et administration des bases de données	2,5	45 h
			Projet tutoré - Description et planification de projet	2	80 h
UE 12 - 230 heures - 13 ECTS			UE 22 - 245 heures - 14 ECTS		
Mathématiques discrètes	2,5	45 h	Graphes et langages	2,5	45 h
Algèbre linéaire	2	30 h	Analyses et méthodes numériques	2	30 h
Environnement économique	1,5	30 h	Environnement comptable, financier, juridique et social	3	45 h
Fonctionnement des organisations	2,5	45 h	Gestion de projet informatique	1,5	30 h
Fondamentaux de la communication	2	30 h	Communication, information et argumentation	1,5	30 h
Anglais et Informatique	1,5	30 h	Communiquer en anglais	2,5	45 h
PPP - Connaître le monde professionnel	1	20 h	PPP - Identifier ses compétences	1	20 h

Année 2 - 800 heures

Semestre 3 - 530 heures			Semestre 4 - 270 heures		
	Coeff.	Volume		Coeff.	Volume
UE 31 - 225 heures - 12 ECTS			UE 41 - 150 heures - 10 ECTS		
Principes des systèmes d'exploitation	2,5	45 h	Administration système et réseau	1,5	30 h
Services réseaux	1,5	30 h	Programmation répartie	1,5	30 h
Algorithmique avancée	1,5	30 h	Programmation web - client riche	1,5	30 h
Programmation web coté serveur	2,5	45 h	Conception et développement d'applications mobiles	1,5	30 h
Conception et programmation objet avancées	2,5	45 h	Spécialisation informatiques, au choix :		
Bases de données avancées	1,5	30 h	• Typo3 • Développement 4D		
			• Cisco • Administration Windows Server	1,5	30 h
UE 32 - 225 heures - 12 ECTS			UE 42 - 120 heures - 8 ECTS		
Probabilités et statistiques	2,5	45 h	• Traitement de l'information		
Modélisations mathématiques	1,5	30 h	Projet tutoré - Compléments	2,5	60 h
Droit des TIC	1,5	30 h			
Gestion des systèmes d'information	2,5	45 h	UE 43 - 12 ECTS		
Communication professionnelle	1,5	30 h	Ateliers de création d'entreprise	2	30 h
Collaborer en anglais	2,5	45 h	Recherche opérationnelle et aide à la décision	2	30 h
			Communiquer dans les organisations	2	30 h
UE 33 - 80 heures - 6 ECTS			Travailler en anglais	2	30 h
Méthodologie de la production d'applications	3	60 h			
Projet tutoré - Mise en situation professionnelle	2	100 h			
PPP - Préciser son projet	1	20 h	Stage professionnel	12	

>> PROCÉDURE DE RECRUTEMENT :

demander et télécharger votre dossier de candidature :

- par INTERNET : www.iut-amiens.fr

rubrique "Demande de dossiers" du 20 janvier au 20 mars

Lien direct avec PARCOURS SUP

Tous courriers concernant
les inscriptions sont à adresser à :

I.U.T AMIENS - Service Scolarité

Tél. 03 22 53 40 53

Avenue des Facultés - Le Bailly

80025 AMIENS CEDEX 1